

# Conditions générales de vente

## Clause générale

Nos ventes sont soumises aux présentes conditions générales qui prévalent sur toute condition d'achat, sauf dérogation formelle et expresse de notre part.

## Passation des commandes - Formation du contrat

Lorsqu'une offre est établie par nous, elle constitue les conditions particulières venant à modifier ou compléter les présentes conditions générales.

Les commandes sont à adresser à notre siège par fax ou par email, au plus tard cinq jours ouvrables avant la livraison. Celles-ci doivent être confirmées par nos soins. C'est cette acceptation qui constituera dans ce cas les conditions particulières.

## Expédition

Sauf exception, notre marchandise est expédiée départ usine. Dès chargement de celle-ci par nos clients ou transporteurs, celle-ci est au risque et à la charge de celui-ci. Pour toute avarie à la livraison, émettre une réserve sur le bon du transporteur et nous le faxer dans les 24 heures.

## Réclamations

En cas de litige pour des marchandises reconnues non conformes par nous, notre obligation se limite au remplacement pur et simple des marchandises incriminées.

## Paiement du prix - Conditions de paiement - Pénalités (loi 1992 -1442 du 31 décembre 1992).

Les prix sont stipulés hors toute taxe. Leurs montants sont précisés par courrier.

Sauf convention particulière, nos marchandises sont payables à 30 jours date de facturation. A défaut de paiement à l'une quelconque des échéances, les autres deviendront immédiatement exigibles, même si elles ont donné lieu à des traites.

De plus, à titre de clause pénale, l'acheteur sera de plein droit redevable d'une pénalité de retard de paiement, calculée par application, à l'intégralité des sommes restant dues, d'un taux d'intérêt égal à 1,5 fois le taux d'intérêt légal, en vigueur au jour de l'échéance normale de paiement.

## Conditions d'escompte

Celui-ci est de 1% pour un paiement sous 10 jours date de facturation.

## Clause de réserve de propriété

Toutes nos marchandises restent notre entière propriété jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoires. Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances pourra entraîner la revendication des biens. Ces dispositions ne font pas obstacle, au transfert à l'acheteur, dès la livraison, des risques de perte ou de détérioration des biens, ainsi que les dommages qu'ils pourraient occasionner.

## Palettes et bouteilles en verre

Elles sont consignées et échangées.

## Juridiction

Tout litige relatif à la présente vente, même en cas de recours en garantie ou de pluralité de défendeurs, serait à défaut d'accord amiable de la compétence exclusive du tribunal de commerce de Strasbourg.

**LA SOURCE**

SAS au capital de 630.000 €

58, route de Bitch

67110 NIEDERBRONN-LES-BAINS

Tél. 03 88 80 38 39 - Fax 03 88 80 80 03